

Le parcours du combattant de Nino

BOULIAC Ce matin, Nino va pouvoir faire sa rentrée à l'école maternelle. Ses parents se sont démenés pour lui trouver une auxiliaire pour la classe

Gaëlle Richard
g.richard@sudouest.fr

Pour les enfants en situation de handicap, la rentrée scolaire rime souvent avec parcours du combattant. Pour les parents de Nino, 5 ans, la galère a débuté à la fin de l'été. Marion Lorat, sa maman, a remué ciel et terre pour qu'il puisse aller à l'école. Après trois tentatives, Nino a finalement trouvé une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap). Il doit faire sa rentrée ce matin à l'école maternelle de Bouliac.

Le petit garçon est atteint d'une maladie génétique rare qui engendre une déficience intellectuelle. Il peut aller à l'école mais a besoin d'une personne pour l'aider, le suivre de près. Il est prévu qu'il se rende à l'école trois matinées par semaine. Mais vendredi dernier, l'Inspection académique n'avait toujours pas trouvé de personne disponible.

« L'auxiliaire de vie scolaire qui le suivait l'année dernière a été mutée, explique sa maman. Dès que nous l'avons su, fin juin, nous

avons fait une demande auprès de l'Inspection d'académie qui nous a affirmé, dans l'été, qu'il n'y aurait pas de problème, que Nino bénéficierait d'une personne au profil adapté à son handicap. » Le petit garçon a besoin d'une surveillance de tous les instants, parfois d'être porté.

Nouvelle recrue ?

Le 23 août, ils reçoivent un mail indiquant qu'une AESH a été nommée. C'est à cette personne, contactée par mail par le Service départemental de l'école inclusive (dépendant de l'Éducation nationale), d'entrer en contact avec l'école. Celle-ci doit organiser ensuite une réunion avec l'enfant et les parents afin que tout le monde fasse connaissance. « Le 30 août, la directrice de l'école m'informe qu'elle n'a toujours aucune nouvelle de cette AESH », raconte Marion Lorat. Lundi matin, jour de rentrée, aucune AESH ne se présente à l'école. Elle saura plus tard que les services de l'Éducation nationale n'ont « pas eu le temps de rédiger le contrat de cette per-

sonne ». La maman téléphone à la cellule départementale d'écoute. « Ils me proposent la personne qui a arrêté en juin. Leur base de données n'était pas à jour et ils me disent qu'il faut relancer une procédure de recrutement. »

Mercredi 4 septembre, les services académiques trouvent une nouvelle recrue. « On m'assure qu'elle doit se trouver le jeudi à 8 h 30 à l'école. Or, la directrice n'est pas contactée. » Jeudi matin, personne à l'école. « Les services de l'Éducation n'ont pas réussi à le joindre car son numéro n'était pas, m'a-t-on dit, "attribué". On a fini par le joindre par un autre moyen et elle a expliqué avoir déjà deux autres contrats. Elle n'a donc pas souhaité suivre Nino. »

Rencontre annulée

Lundi dernier, le 9 septembre, les parents de Nino envoient des courriers tous azimuts notamment au directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale. Ils menacent de déposer plainte car « l'État doit offrir aux enfants atteints de



Nino, 5 ans, aura attendu deux semaines avant de pouvoir aller à l'école. PHOTO G. R.

handicap une prise en charge adaptée à leurs besoins, notamment par le biais d'une aide humaine. » Le soir même, la coordinatrice du Service départemental de l'école inclusive contacte Marion Lorat. « Elle me dit avoir trouvé une personne habitant Bouliac, c'était inespéré ! » Sauf que la personne en question a déjà un poste dans un collège de l'Entre-Deux-Mers. Il est prévu qu'elle y soit rem-

placée. Une réunion est donc organisée. Rendez-vous est pris jeudi 12 septembre à 16 h 30 à l'école bouliacaise. Mais à 15 h 30, la rencontre est annulée car le collègue, n'étant pas informé du remplacement de son AESH, ne peut pas la détacher. Une quatrième recrue est trouvée vendredi dernier. Nino et sa maman l'ont rencontrée. Le petit garçon va pouvoir faire sa rentrée aujourd'hui.